

DELIBERATION N°CS-2016/04

OBJET : Vote du budget primitif 2016

L'an deux mille seize, le trois février, à 18 heures 30, le Conseil Syndical du Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC), régulièrement convoqué par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins 5 jours francs avant la présente séance, s'est réuni au siège du syndicat en Mairie de Grézieu-la-Varenne, sous la Présidence de Monsieur Alain BADOIL.

Etaients présents

Mesdames : A. CHANTRAINE, B. DE TESTA, B. GACON, D. GEREZ, P. MONAT, M. PLOCKYN, C. ROUX, V. SARSELLI et C. SCHUTZ.

Messieurs : A. BADOIL, S. BOUKACEM, E. CHATELUS, J-Y. DELOSTE, J. DURRANT, A. GONZALEZ, C. GOURRIER, F-X. HOSTIN, F. HYVERNAT, P. LACROIX, G. LHOPITAL, R. LOYER, G. PATTEIN, E. PEDRO, P. PERRUCHOT DE LA BUSSIÈRE, E. PRADAT, L. PROTON, G. RAMBAUD, C. ROZET, P. RUILLAT et L. SEGUIN.

Pouvoirs : J. CROZET : pouvoir donné à E ; CHATELUS,
E. DAUFFER : pouvoir donné à P. LACROIX,
B. PONCET: pouvoir donné à P. PERRUCHOT DE LA BUSSIÈRE.

Président : A. BADOIL.

Secrétaire de séance : E. CHATELUS.

Nombre de Conseillers en exercice : 38 (Présents : 30 / Pouvoir : 3 / Votants : 33).

Convocation en date du : 27 janvier 2016.

Nature de l'acte : Finances locales – Décisions budgétaires – Budgets et comptes (7.1.1.1)

Monsieur le Président expose au Conseil syndical les propositions soumises au vote pour la section de fonctionnement (présentation par nature et par chapitre) :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
<u>DEPENSES</u>	<u>PROPOSITION NOUVELLE</u>
011 – charges à caractère général	362 424,35
012 – charges de personnel	287 270,00
65 – autres charges de gestion courante	40 100,00
66 – remboursement des intérêts d'emprunts	102 600,00
67 – charges exceptionnelles	1 250,00
D022 – Dépenses imprévues	5 000,00
D023 – virement à la section d'investissement	981 161,86
68-D042 – dotations aux amortissements	11 572,89
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 791 379,10

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RECETTES	PROPOSITION NOUVELLE
<i>R002 – excédent antérieur reporté</i>	639 089,80
<i>013 – Atténuation de charges</i>	00,00
<i>73 – impôts et taxes (participation des communes)</i>	957 715,30
<i>74 – dotations, subventions et participations</i>	194 574,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 791 379,10

Monsieur le Président expose ensuite les propositions soumises au vote pour la section d'investissement (présentation par nature ; et par « opération d'équipement » ou par chapitre) :

SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES	RESTES A REALISER	PROPOSITION NOUVELLE
<i>D001 – solde d'exécution d'investissement reporté</i>	0,00	301 763,28
<i>Opération 11 : aménagements piscicoles de seuils en rivière</i>	15 000,00	265 622,67
<i>Opération 12 : restauration et aménagement des berges</i>	0,00	153 464,93
<i>Opération 13 : entretien de la végétation</i>	0,00	55 000,00
<i>Opération 14 : observatoire du fonctionnement du bassin versant</i>	0,00	34 389,00
<i>Opération 16 : aménagements hydrauliques de protection contre les inondations</i>	6 061 931,77	34 078 857,27
<i>Opération 17 : restauration Goutte des Verrières</i>	00,00	20 000,00
<i>16 : remboursement d'emprunts</i>	0,00	2 500 000,00
<i>20 : immobilisations incorporelles</i>	0,00	2 000,00
<i>21 : immobilisations corporelles</i>	1 800,00	3 600,00
<i>020 – Dépenses imprévues</i>	0,00	5 000,00
<i>041 – opérations patrimoniales</i>	0,00	200 000,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 078 731,77	37 619 697,15

RECETTES	RESTES A REALISER	PROPOSITION NOUVELLE
<i>R001 – solde d'exécution d'investissement reporté</i>	0,00	0,00
<i>13 – subventions d'investissement</i>	6 113 769,38	24 040 517,52
<i>16 – emprunts</i>	0,00	11 382 470,12
<i>10-10222 – FCTVA</i>	0,00	667 173,87
<i>10-1068 – excédent de fonctionnement capitalisé</i>	0,00	301 763,28
<i>R021 – virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	981 161,86
<i>040-28 – opérations d'ordre entre sections (amortissements des immobilisations)</i>	0,00	11 572,89
<i>041 – opérations patrimoniales</i>	0,00	200 000,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 113 769,38	37 584 659,54

LE CONSEIL SYNDICAL, invité à se prononcer,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.1612-2,

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation de la République,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

Entendu au cours du débat d'orientation budgétaire organisé le 16 décembre 2015,

Où l'exposé de Monsieur le Président,

Après avis de la commission des finances réunie en date du 26 janvier 2016,

Après en avoir délibéré, **DECIDE** :

A l'unanimité des suffrages exprimés, par 33 voix pour, pour chacun des chapitres de la section de fonctionnement ;

A l'unanimité des suffrages exprimés, par 33 voix pour, pour les chapitres « opérations d'équipement » et les chapitres d'investissement hors opérations,

ARTICLE UNIQUE : D'adopter le budget primitif de l'exercice 2016, établi et voté par nature et arrêté comme suit :

BP 2016	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 791 379,10 €	1 791 379,10 €
Investissement	43 698 428,92 €	43 698 428,92 €

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu

de la transmission en Préfecture le **18 FEV. 2016**

et de la publication le

18 FEV. 2016

LE PRESIDENT
Alain BADOIL

LE PRESIDENT
Alain BADOIL

